

## ACCIDENT

### *survenu au planeur immatriculé F-CFYO*

<b>Evénement :</b>	ouverture intempestive de la verrière arrière du planeur lors d'un remorquage, décrochage à basse hauteur.
<b>Cause probable :</b>	vérifications insuffisantes avant le vol.

**Conséquences et dommages :** pilote blessé, aéronef détruit.

**Aéronef :** planeur Grob G 103 "Twin Astir II", biplace en tandem.

**Date et heure :** samedi 22 juin 2002 à 13 h 55.

**Exploitant :** club.

**Lieu :** Soues (65).

**Nature du vol :** local.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote, 68 ans, VV de 1999, 158 heures de vol, toutes sur type dont 6 dans les trois mois précédents et une dans les 30 jours précédents.

**Conditions météorologiques :** AD Tarbes situé à 7 km du site de l'accident : vent 040° / 06 kt, FEW à 2100 pieds.

### Circonstances

Le planeur décolle en vol remorqué de la piste 08 de Tarbes Laloubère. A une hauteur d'environ 150 mètres, 2 à 3 minutes environ après le décollage et en virage à droite, la verrière arrière du planeur s'ouvre. Le pilote, en place avant du planeur, largue le câble par un geste réflexe. Au même moment, le pilote du remorqueur émet un message sur la fréquence afin d'inciter le pilote du planeur à ne pas larguer le câble. Le pilote du planeur effectue un demi-tour, s'établit en étape de base main gauche pour tenter d'atterrir en piste 26. Il annonce à la radio qu'il n'a pas une hauteur suffisante pour rejoindre la piste et qu'il cherche un endroit pour atterrir dans la zone industrielle qu'il survole. Gêné par l'ouverture de la verrière et la traînée induite, il ne parvient pas à garder le contrôle du planeur. Celui-ci décroche d'une façon dissymétrique à une vingtaine de mètres de hauteur et s'écrase au sol. L'aile droite heurte le sol puis l'aile gauche amortit le choc en percutant une barrière de sécurité d'autoroute.

*(suite page suivante)*

La verrière est constituée de deux parties mobiles qui s'articulent autour d'un axe situé sur la partie droite du planeur. La fermeture est assurée par deux crochets de verrouillage indépendants situés sur la partie gauche de la cabine de pilotage.

Le pilote du planeur explique qu'il n'est pas sûr d'avoir vérifié, avant le décollage, le verrouillage de la verrière arrière. Il ajoute que pendant le remorquage et jusqu'au moment de l'ouverture de la verrière, sa main était positionnée sur la poignée de largage du câble.

Un largage à ce moment du remorqué avec une verrière ouverte ne laissait pas de possibilités au pilote de rejoindre l'aérodrome.